

L'INTERDICTION DU JEU DE TÊTE EN U8 ET U9



@ACFF_ASBL

INTERDIT JUSQU'EN U9

Depuis le 1er juillet 2024, le
jeu de tête est interdit pour
les jeunes joueurs et
joueuses jusqu'en U9.



POURQUOI CETTE INTERDICTION ?

Des études récentes ont mis en lumière les **risques potentiels** associés aux impacts répétés à la tête.



A l'instar de nombreuses autres fédérations, l'ACFF veut réduire les risques de **blessures cérébrales** chez les plus jeunes joueurs.



POINTS D'ATTENTION

- ✓ Développement technique équilibré ;
- ✓ Focus sur le jeu au sol ;
- ✓ Introduction progressive du jeu de tête à partir de 10 ans.





EN CAS DE TÊTE EN U8 ET U9 ?

Un coup de tête délibéré sur le ballon
sera sanctionné par un **coup-franc**
indirect pour l'adversaire.



RÈGLES ADAPTÉES POUR UN JEU AU SOL

FESTIFOOT

- Petits buts
- Taille et poids du ballon adaptés (taille 3)
- Mise en jeu en conduite de balle
- Pas de corner ni de coup-franc
- Ballons magiques (au sol)



RÈGLES ADAPTÉES POUR UN JEU AU SOL

JEU À 5

- Recommandation du jeu au sol sur relance gardien de but
- Rentrée en touche au pied par une conduite de balle ou une passe au sol
- Apprentissage du jeu court

CONCLUSION

Il va de soi que cette interdiction vise aussi l'arrêt de l'apprentissage du jeu de tête aux **entraînements**.

Cette mesure vise à préparer les jeunes joueurs à maîtriser le jeu de tête de manière sécurisée tout en réduisant les risques associés.

CES INFORMATIONS T'ONT- ELLES ÉTÉ UTILES ?

Pour plus d'informations :



www.acff.be



support@acff.be

Dis-nous ce que tu en as pensé dans
la section commentaire !

ET ENREGISTRE CE POST !

